

Toulouse, le 23 janvier 2025

Décision prise par le Président de Réseau31

n°DP87

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical ;

Vu l'arrêté n° A20231211-66 portant abrogation de l'arrêté n° A20220601-76 et délégation de fonction à Monsieur Rémi RAMOND ;

Considérant le point A4-1 de la délégation de compétences au Président du Réseau 31 ;

Considérant la nécessité de procéder au paiement de frais liés à divers services de poste pour les besoins de Réseau 31, visée à la nomenclature 64.02.X ;

décide

Article unique : de mener une procédure adaptée à hauteur de 30 000 euros HT maximum, en vue de procéder au paiement de frais liés à divers services de poste pour les besoins de Réseau 31.



Rémi RAMOND

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SMEA31 - SERVICE MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE GARONNE
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP87_25
Objet :	DP87_25
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-01-23 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	031-200023596-20250123-DP87_25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-200023596-20250123-DP87_25-DE-1-1_0.xml	text/xml	823 o
Document principal (Délibération) Nom original : DPHM087_Divers services poste.pdf Nom métier : 99_DE-031-200023596-20250123-DP87_25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	350.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 janvier 2025 à 11h14min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 janvier 2025 à 11h14min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 janvier 2025 à 11h15min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 janvier 2025 à 11h15min11s	Reçu par le MI le 2025-01-30